



Communiqué de presse
Paris, le 9 novembre 2020,

L'ensemble des sites GDE de collecte et de traitement des déchets restent ouverts dans le respect des dispositions prévues par le confinement.

Depuis la mise en place du confinement, les entreprises de recyclage s'organisent pour continuer à assurer un service essentiel à l'hygiène publique : la collecte et le traitement des déchets. Après avoir obtenu l'accord de la cellule interministérielle de crise en charge de ces questions, GDE groupe Ecore maintient son activité sur l'ensemble du territoire français.

Les sites de collecte de GDE accueillent les particuliers et des professionnels pour leurs apports de déchets.

Pour se déplacer vers un site de collecte (comme pour les déchèteries), il suffit de se munir d'une attestation de déplacement avec le motif « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ». Des protocoles sanitaires stricts ont été mis en place sur tous les sites de GDE : réorganisation de l'accueil des livraisons, distance minimum entre apporteurs, digitalisation des formalités administratives, mise à disposition de gel,.... Les apports de déchets peuvent donc être réalisés en toute sécurité sanitaire tant pour les apporteurs que les collaborateurs de GDE.